



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Israël et territoires palestiniens

Question écrite n° 103725

Texte de la question

M. Christian Kert attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur le projet d'une nouvelle résolution dénommée « Palestine occupée » qui devrait être soumise à un vote au sein de l'Unesco en avril 2017. Dans la continuité des précédentes résolutions qui ont été votées en avril et octobre 2016 où la France a eu une position fortement contestée avec un vote favorable et une abstention, il paraît difficilement acceptable que la France, pays des droits de l'Homme, participe de nouveau à ce scrutin dont l'objet consisterait à remettre en cause les liens historiques du judaïsme avec ses lieux saints à Jérusalem. C'est pourquoi il lui demande quelle sera la position de la France et de son représentant sachant qu'un changement de position serait particulièrement apprécié conformément aux valeurs d'humanisme françaises.

Données clés

Auteur : [M. Christian Kert](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103725

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 avril 2017](#), page 2572